

Agir Ensemble Pour Lattes 2014

Monsieur Thierry MARIANI
Secrétaire d'État aux transports
Grande Arche
Tour Pascal A et B
92055 La Défense CEDEX

Maurin, le 5 février 2011

Monsieur le Secrétaire d'État,

De nombreux habitants de l'agglomération de Montpellier vivent dans l'expectative voire dans la crainte, redoutant une décision ministérielle favorable au doublement de l'autoroute A9.

A l'heure où l'ensemble des pays tente de trouver un accord afin de réduire les émissions de CO², ces travaux, s'ils devaient se réaliser, auraient des effets néfastes sur l'environnement et sur la population. C'est par ailleurs un projet qui suscite beaucoup d'incompréhension chez de nombreux habitants de la zone concernée. En effet, les conclusions et avis rendus par la commission d'enquête en mars 2006 sont sans équivoque puisqu'un avis défavorable unanime a été émis. Ladite commission « demande que des travaux d'aménagements nécessaires soient réalisés dans les plus brefs délais au droit de chaque échangeur ».

Cet avis n'a cependant pas empêché Dominique de Villepin de signer, le 30 avril 2007, un décret « déclarant d'utilité publique et urgents les travaux de dédoublement de l'autoroute A9 ».

Nous avons eu la satisfaction de voir que nos interventions auprès de Jacques Domergue ont porté leurs fruits puisque les travaux que nous suggérions ont été, en partie, effectués. Cependant, les partisans de ce doublement, dont Jean-Pierre Grand et de nombreux élus de gauche, n'ont pas baissé les bras et continuent leur lobbying notamment en utilisant l'argument fallacieux de l'accident-catastrophe.

C'est pourquoi nous intervenons auprès de vous, afin que ce projet anachronique, contraire à l'approche écologique qui a été initiée lors du « Grenelle de l'environnement » et de nature à empoisonner la vie de milliers de personnes, ne voie pas le jour.

De nombreuses associations militent contre la réalisation de l'A9 bis et ont du mal à se faire entendre.

Notre proximité d'idée avec Jacques Domergue nous a permis de sensibiliser le ministère de l'environnement et des mesures positives ont été prises en 2010.

Nous fondons tous nos espoirs sur votre appui pour que cette épée de Damoclès anti-écologique ne plane plus au-dessus nos têtes.

Un abandon définitif du doublement de l'A9 serait salubre même s'il est impératif de prévoir des travaux de nature à sécuriser le tronçon. La solution d'une voie supplémentaire de chaque côté serait possible et permettrait un partage des flux.

Nous sommes bien entendu à votre disposition pour vous donner toutes les précisions qui vous seraient utiles et vous proposons une visite sur site. Nous avons par ailleurs réalisé un film en 2008 montrant la fluidité du trafic et l'impossibilité de quitter rapidement l'autoroute sur le tronçon en cause. Cette vidéo est visible sur notre site en rubrique « Dossiers » puis « autoroute A9 ».

Convaincus que notre courrier retiendra toute votre attention nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire d'État, à l'assurance de notre considération distinguée.

Franck CHAVET

Président de l'association